

La Poste à Vich

Service à domicile à partir du 1.07.2022

Chère cliente, cher client,

Dès le 1er juillet 2022, la Poste proposera à Vich un service à domicile. Vous pourrez ainsi effectuer vos opérations postales directement sur le pas de votre porte. Le service à domicile remplace la filiale en partenariat dans l'épicerie Tapassion, qui continuera ses activités propres. La Poste remercie l'épicerie Tapassion pour l'excellente collaboration. La filiale en partenariat reste à votre disposition jusqu'au 30 juin 2022. Ensuite, les habitants de Vich et Coinsins pourront retirer leur courrier avisé à la filiale de Gland.

Service à domicile – l'offre en bref

Que ce soit pour envoyer des lettres, déposer des colis ou effectuer des versements, nous vous servirons du lundi au vendredi aux heures de distribution habituelles, et ce directement sur le pas de votre porte.



Expédition *

- Lettres et colis Suisse et étranger
 - Recommandés Suisse et étranger
 - Express Suisse
- Calculez les frais de port de vos lettres et colis sur poste.ch/prix.



Règlement de factures

- Versements en Suisse en CHF, en espèces, par chèque «service à domicile» ou par bulletin de paiement jusqu'à un montant maximal de CHF 10 000.–



Commandes

- Carnets de timbres courrier A et courrier B
 - Vignettes autoroutières
- * Vous recevez les lettres, les recommandés et les colis comme à l'accoutumée.



Retrait d'espèces

- Par chèque «service à domicile» ou par bulletin de paiement jusqu'à un montant maximal de CHF 10 000.–

Vous recevrez un courrier personnel quelques jours avant l'introduction du service à domicile. L'offre et le processus vous y seront présentés en détail.

Vous pouvez également utiliser nos services dans les filiales avoisinantes. Vous trouverez nos sites sur poste.ch/sites.

Poste CH Réseau SA